

Date de la réunion : 15/06/2021**ORDRE DU JOUR**

- | | |
|--|--|
| 1) Préparation de la rentrée, effectifs et répartition des classes | 7) Aménagement et utilisation des locaux |
| 2) Bilan des actions et projets réalisés | 8) Végétalisation de la cour |
| 3) Projets à venir | 9) Equipement informatique et Internet |
| 4) Organisation de la fin de l'année | 10) Travaux à réaliser |
| 5) Association des écoles et financement des projets | 11) Questions soulevées par les délégués de parents d'élèves |
| 6) Crédits alloués par la commune | |

1 - Présents : nom et fonction

COMMUNE	René Avinens, maire	Isabelle Ailhaud, secrétaire de mairie
PARENTS	Elsa Machemin Aurore Rodriguez Cathy Vincent	parent délégué CP titulaire parent délégué CE1/CE2 suppléant parent délégué CM1/CM2 titulaire
ENSEIGNANTS	Hélène Levy-Falk, Brigitte Poupeney, Mélanie Bonthoux	enseignante CM1/CM2 enseignante CE1/CE2 et directrice enseignante CP

Excusés : M.Buysschaert, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Sisteron
Mme Sechepine, conseillère municipale, déléguée aux écoles

La séance débute à 17h30 à l'école d'Aubignosc.

2 - Déroulement**1) Préparation de la rentrée, effectifs et répartition des classes**

A ce jour, les effectifs prévisionnels sont les suivants :

- CP : 10 (ou 11) - CE1 : 14 - CE2 : 11 - CM1 : 15 (ou 16) - CM2 : 9

Soit 59, 60 ou 61 élèves.

Il y a eu une inscription au dernier trimestre ; deux nouvelles inscriptions en CE2, 1 en CP et 1 en CM1 prévues pour la rentrée.

A Châteauneuf, les effectifs sont : PS (13), MS (14), GS (17) soit 44 élèves.

Soit 103, 104 ou 105 élèves pour le RPI.

La répartition retenue est :

CP/CE1 (classe de ?) : 10 (ou 11) + 6; CE1/CE2 (classe de Madame Poupény) : 8 + 11 et CM1/CM2 (classe de Madame Levy-Falk) : 15 (ou 16) + 9

Le groupe des CE1 sera donc partagé en 2. Les critères retenus pour la répartition sont l'autonomie et le rythme du travail.

Un enseignant sera nommé à titre provisoire pour l'année, sur la classe CP/CE1, Madame Francoz conservant son poste.

Les enseignantes précisent bien que, suivant l'évolution des effectifs au cours de l'été, la répartition pourrait être revue à la rentrée.

Le maire informe le conseil d'école que trois projets de construction sont en cours comprenant respectivement 16, 14 et 22 lots ; ce qui pourrait amener des inscriptions sur l'école dès la rentrée 2022.

2) Bilan des actions et projets réalisés

- Cycle de handball pour les 3 classes prolongé jusqu'en mai et clôturé par une rencontre inter-classes : CP et CE1 ; CE2 et CM le lundi 31 mai.
- Réalisation de la fresque murale en 3 séances de 3 à 4 heures par classe et inauguration le 1^{er} juin avec un goûter offert par la mairie. Les enfants ont pris beaucoup de plaisir dans ce projet collectif.
- Initiation aux échecs pour les CP au 3^{ème} trimestre, avec M. Zamora.
- Projet musique : batucada dans la cour de l'école et fanfare dans la salle des fêtes le 23 mars. Il a été proposé aux parents de leur communiquer le film via une clé USB. Tous ne l'ont pas fournie à ce jour.
- Cycle randonnées : huit randonnées sur l'année qui ont permis aux élèves de découvrir leur environnement et travailler sur différents thèmes comme la géographie, l'histoire, le vivant... tout en pratiquant une activité sportive, la marche. Chaque enfant gardera des traces écrites de ce travail sous la forme d'un livret relié. Pour clôturer ce projet, un week-end randonnée en Ubaye est proposé aux familles qui le souhaitent.
- Cycle équitation pour les CP du 7 au 11 juin. Cette semaine a été très riche. Les enfants ont pris du plaisir et ont évolué positivement. Cette activité leur a permis de se responsabiliser.

3) Projets à venir

- Un cycle de handball est prévu dès la rentrée, du 6 septembre au 18 octobre, à condition que la demande d'agrément soit acceptée.
- Un voyage est envisagé (lieu et date à déterminer en fonction du budget) pour les élèves de CE1 à CM2, (éventuellement les CP en fonction de l'enseignant nouvellement nommé).
- Jardin partagé avec l'Association des Amarines. La parcelle proposée se trouve près du cimetière du Forest. Par conséquent, il est difficilement envisageable de mettre en place des activités de jardinage dans un lieu aussi loin de l'école (une heure de marche pour s'y rendre). Ce projet n'aboutira donc pas.

4) Organisation de la fin de l'année

Compte-tenu du contexte sanitaire, il sera difficile d'organiser une fête de fin d'année, avec repas partagé, qui regrouperait un grand nombre de personnes. On peut envisager de mettre en place une kermesse avec différents stands mis en place et tenus par les plus grands, sur le temps scolaire.

5) Association des écoles et financement des projets

A ce jour, le solde qui comprend les subventions versées par les deux mairies (Aubignosc et Châteauneuf Val Saint-Donat) pour l'année scolaire à venir (6000 euros) est de : 18 500,23 euros.

A cette somme, il faut déduire environ 5000 euros de dépenses qui n'ont pas encore été débitées.

Ceci représente donc un solde de 7000 euros pour l'année scolaire en cours. Une baisse significative est à souligner.

En effet, compte-tenu du contexte, il n'a pas été possible de mettre en place des actions à part la tombola, la vente des sacs et celle des photos scolaires. Le bénéfice de ces ventes ainsi que les adhésions des familles à la coopérative scolaire représentent environ 3000 euros, soit l'équivalent de la subvention de la mairie pour l'école d'Aubignosc.

Il faudra réfléchir à de nouvelles actions dès la rentrée afin de renflouer la caisse si l'on veut continuer à mettre en place divers projets.

6) Crédits alloués par la commune

Le montant des fournitures scolaires demeure inchangé, à savoir 65 euros par enfant. Le nombre d'enfants retenu sera celui effectif à la rentrée.

Une subvention de 1000 euros est allouée par classe pour la maintenance informatique et projets pédagogiques. Elle ne sera pas suffisante pour la réalisation de tous les projets ; c'est pourquoi il est nécessaire de trouver des moyens de récolter des fonds.

Le maire suggère que l'école organise des projets moins onéreux ; cela paraît difficile compte-tenu des prix actuels.

7) Aménagement et utilisation des locaux

A leur demande, les enseignantes ont utilisé leurs 18 heures d'animation pédagogique pour réaménager les différents espaces et faire du tri.

Le placard a été rangé de fond en comble. Les vieux ordinateurs ont été enlevés et proposés à des associations. Le hall de l'école a ainsi pu être réaménagé de manière plus aérée et agréable. Des coins lecture y ont été installés. La BCD a également été repensée.

Le centre aéré aura lieu cet été à l'école. Les trois classes ainsi que le bureau ne seront pas utilisés. Ils pourront être fermés à clé pendant cette période. Seuls le hall, la cantine et la garderie seront occupés.

Il a été constaté quelques difficultés de stationnement sur le parking de l'école. Il est rappelé aux parents de bien utiliser les places prévues à cet effet pour éviter tout incident.

8) Végétalisation de la cour

Ce projet de végétaliser une partie de la cour a été évoqué lors du dernier conseil d'école.

Il devient urgent de remplacer le revêtement de la cour qui est de plus en plus irrégulier et provoque parfois des accidents bénins (chutes ou torsions de chevilles). Plutôt que de regoudronner, il serait intéressant de mettre un sol végétalisé, ce qui permettrait de désimperméabiliser la cour, comme cela est préconisé. Cet espace naturel viendrait embellir l'école et offrirait aux enfants un lieu encore plus accueillant dans lequel ils pourraient trouver un certain bien-être. On pourrait également y envisager quelques plantations.

La mairie s'est renseignée auprès de l'Agence de l'eau qui subventionne ces projets à hauteur de 70% du financement total. Dans un premier temps, elle doit faire appel à un bureau d'études dont le rôle est de proposer un projet d'aménagement. Le coût est de 4800 € TTC hors travaux.

Des renseignements vont être pris par la mairie auprès de la mairie de Manosque qui a mis en place ce type de projet dans trois écoles de la commune.

9) Equipement informatique et Internet

Les deux derniers ordinateurs portables ont enfin été livrés.

La connexion Internet est plus stable grâce à la nouvelle box qui a été installée. Une demande a été faite auprès de la mairie, en avril, pour que le téléphone soit installé dans le bureau et non dans le hall où il est accessible aux enfants. Monsieur Munoz y travaille actuellement et a pratiquement achevé les travaux.

L'imprimante couleur ne fonctionne plus et il a fallu la remplacer. Les enseignantes demandent s'il est possible d'obtenir une subvention exceptionnelle de la mairie pour la financer. Une demande écrite devra être faite.

10) Travaux à réaliser

- Protection de la fresque murale
- Bloque-porte pour arrêter la porte du placard
- Arrosage des plantes dans la cour
- Etagères dans la BCD
- Ponçage des bancs de la cour
- Store de la fenêtre du bureau

Le maire informe le conseil d'école de l'avancement du projet concernant l'isolation de l'école à savoir :

- le changement de la chaudière contre une pompe à chaleur
- l'installation de la VMC double flux
- la pose de brise-soleil à l'extérieur des fenêtres

Ces travaux devraient être réalisés dans les mois à venir.

11) Questions soulevées par les délégués de parents d'élèves

- Est-il indispensable que les enfants aient leur carte à la montée du bus ?

Il n'y a visiblement pas d'autre solution et le chauffeur applique à la lettre les consignes. Toutefois, la mairie lui a demandé de ne refuser aucun enfant et de s'en référer au maire en cas d'oubli de carte.

- Un parent d'élève remercie la mairie d'avoir trouvé une solution pour assurer le service cantine/garderie lors des trois jours pendant lesquels le personnel était cas contact.

La séance est levée à 19 heures 15.

La directrice, Brigitte Poupenny

La secrétaire de séance, Hélène Levy-Falk